

AR Prefecture

006-210600599-20250403-DEL2025_38C-DE
Reçu le 07/04/2025



VILLE D'EZE

**DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES**

**ARRONDISSEMENT
DE NICE**

**Délibération
n°2025_38**

3 avril 2025

MAIRIE D'EZE

**OBJET :
Budget principal
2025**

**RAPPORTEUR :
Monsieur le maire**

**Nombre de conseillers en
exercice 19**

Nombre de présents 12

Nombre de votants 14

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le trois avril à dix-neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué le vingt-huit mars deux mille vingt-cinq, s'est réuni à la mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur le maire.

Présents : M. Stéphane CHERKI – M. Sylvestre ANSELM I – Mme Céline ZAMBON – M. Patrick LADU – Mme Virginie SOULIER – Mme Meriem BEN HADDOU – Mme Isabelle GIANTON – Mme Claudine TURRINI – M. Alain FABRI – Mme Valérie BUSILLET – Mme Patricia ALLOUCH – M. Claude TKACZYK

Ont donné procuration :

Mme Patricia PONTIS pour Mme Céline ZAMBON
Mme Annick FILLON pour Mme Isabelle GIANTON
M. Boris KRUNIC pour M. Christian FIGHIERA

Absents excusés :

M. Jean-Barthélémy VAUTEL
M. Christophe VESTRI
M. Christian FIGHIERA
M. Ghassan ANDRAOS

Secrétaire de séance : Mme Meriem BEN HADDOU

Le projet de Budget primitif 2025 (voir document ci-joint) s'élève à un total de dépenses de **22 506 636,42€** et un total de recettes de **22 506 636,42€** (compte tenu des restes à réaliser).

- La section de fonctionnement (dépenses et recettes) est équilibrée à 12 659 110,42 € ;
- La section d'investissement (dépenses et recettes) est équilibrée à 9 847 526,33 €.

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 20 mars 2025,

**Après en avoir délibéré,
Le conseil municipal,
A L'UNANIMITE,**

AR Prefecture

006-210600599-20250403-DEL2025_38C-DE
Reçu le 07/04/2025

- DECIDE d'adopter le budget primitif 2025 du budget principal tel que présenté dans le document joint à la présente délibération ;
- MANDATE Monsieur le maire, ou son représentant, pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le maire,
Stéphane CHERKI

